

PV : Master Electronique et Système Embarqué

Après délibération, la commission pédagogique du **Master Electronique et Système Embarqué** s'est réunie le jeudi 13/09/2018 et a arrêté la **liste principale des étudiants admis et la liste d'attente.**

Liste principale des étudiants admis en Master classés par ordre alphabétique:

Nom	Prénom
ABDELAALI	CHAIMAE
AIT MOULOUD	ZAKARIA
AKKAOUI	MOHAMED AYOUB
AZIZI	SALIMA
BENNOUALA	MOHAMED
BOUKLATA	ALI
BOULFAF	OTHMANE
BOUTAHRI	YOUSSEF
CHAHBOUN	MBAREK
DAOUDY	HASSNA
EL KHALFI	ABDELMAJID
ELMOUSAID	RACHIDA
ERRAKKAS	KHALID
HADJI	MHAMED
LIMANE	ILYASS
MAOUKIL	AYOUB
NAJDI	BOUBKER
OUABI	HASSAN
OUACHA	BRAHIM
SABHI	EL MAHDI
SADIKI	RACHID
SISSI	YOUNES
TAIBI	YOUNES
TALMOUDI	OMAIMA

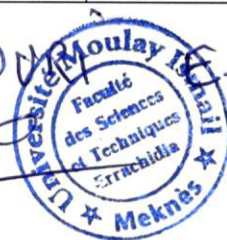
M. D. AOURAGH



A. El Anraoui



R. SROUFA

M. Bou Founas



Liste d'attente par ordre de mérite

Nom	Prénom
ELAOUFI	IBTISSAM
SMAIL	LAILA
KHEDDI	RACHID
AIT ALI	YOUNES
OUBOUADDI	HAFID
ABDALLAOUI MAAN	AMINE
EL ABBADI	MBAREK

Inscriptions :

- liste principale : Du 17 au 20 septembre 2018.
- liste d'attente : Du 24 au 26 septembre 2018.

N.B.: Les étudiants de la liste principale doivent régulariser leur inscription auprès du service de scolarité. Les candidats qui ne se présenteront pas à cette date, seront immédiatement remplacés par ceux de la liste d'attente classés par ordre de mérite, le lundi 24 septembre 2018.

Pièces à fournir pour l'inscription:

- L'original du baccalauréat (obligatoire).
- 2 copies légalisées du bac.
- L'original des diplômes (DEUST ou équivalent + licence) (obligatoire).
- 2 copies légalisées des diplômes (DEUST ou équivalent + licence).
- Originaux des relevés de notes.
- 1 extrait d'acte de naissance d'origine (récent de moins de 3 mois).
- 1 copie de la CIN légalisée.
- 6 photos d'identité (format 4x4).
- 3 enveloppes timbrées.
- Formulaire à remplir délivré par le service.
- Règlement intérieur de la formation à légaliser.

R. SKOURI

A. El Amrani



M. Bou Fouhal

M. D. AOURAGH